

CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres :-

1. pris note que la *Mauritius Revenue Authority* a décidé d'étendre d'une semaine la date limite pour la soumission des feuilles d'impôt pour l'exercice fiscal 2007-2008 basé sur les revenus pour l'année financière se terminant le 30 juin 2007. Cela afin de permettre au public d'obtenir un maximum d'informations auprès de cette institution.
2. pris note que Maurice se propose d'approcher Madagascar, les Seychelles et les Comores pour signer un Accord de partenariat économique avec l'Union européenne en vue de sauvegarder les intérêts économiques et commerciaux d'importance vitale et d'arriver à un accord ambitieux pour un développement économique continu et soutenu. L'Accord de partenariat économique remplacera le régime commercial non réciproque courant de l'Accord de Cotonou ACP-EU, qui prend fin le 31 décembre 2007.
3. donné son aval à la mise sur pied d'une Commission d'enquête relative aux écarts notés dans les résultats de certains candidats qui ont pris part à l'examen de français 3014 du *School Certificate/ GCE 'O' Level Examinations* de novembre/décembre 2006. La Commission sera présidée par le juge de district, M. Nicholas François Oshan Bellepeau. Il sera assisté par deux assesseurs. Les termes de référence de la Commission sont comme suit:
 - (i) Etablir quelles procédures et mesures de sécurité sont en place au *Mauritius Examinations Syndicate* pour la transmission électronique des données et des notes à *Cambridge International Examinations*, en particulier pendant l'exercice de révision de notes pour les candidats ayant pris part aux *School Certificate/ GCE 'O' Level Examinations*;
 - (ii) Enquêter sur les circonstances dans lesquelles un dossier incomplet comprenant les mauvaises informations relatives aux notes a été transmis aux *Cambridge International Examinations*, entraînant des résultats erronés pour un certain nombre de candidats ayant pris part à l'examen de français 3014 du *School Certificate/ GCE 'O' Level Examinations* de novembre/décembre 2006;
 - (iii) Faire des recommandations sur ou pour améliorer ces procédures et mesures de sécurité, visant à éviter la récurrence de tels incidents.
4. pris note des mécanismes mis en place au ministère du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi afin d'assurer que les conditions de travail des travailleurs étrangers sont conformes aux termes du contrat et aux normes internationales.

Instituée au ministère depuis 2001, la *Special Migrant Workers Unit*:

- (a) examine les contrats d'emploi des travailleurs étrangers touchant un salaire mensuel inférieur à Rs 20 000 avant leur arrivée à Maurice. Cela afin d'assurer que leur contrat sont conformes aux dispositions des lois du travail;
- (b) effectue des inspections sur les lieux de travail pour faire un suivi des conditions d'emploi, d'hébergement et d'autres règlements; et
- (c) enquête sur leurs doléances.

Deux interprètes ont récemment été recrutés afin de faciliter la communication entre les officiers du ministère et les travailleurs étrangers parlant le chinois et le hindi.

L'*Occupational Safety and Health Inspectorate* du ministère du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi effectue également des inspections sur les lieux de travail et dans les dortoirs pour s'assurer que les normes de sécurité sont respectées et que les conditions d'hébergement sont décentes.

En 2006, les officiers de la *Special Migrant Workers Unit* ont effectué 757 inspections sur les lieux de travail et ceux du *Occupational Health and Safety Inspectorate* ont visité 312 dortoirs. Suite à ces inspections, dans un cas des travailleurs étrangers qui ont été sous-rémunérés d'une somme de Rs 2,7 millions ont été remboursés. Dans un autre cas, une somme de Rs 1,84 millions leur a été versée suite à des doléances faites auprès de la *Special Migrant Workers Unit*.

Le Conseil a également pris note que le travailleur expatrié qui a été cité à plusieurs reprises dans un article sur les conditions des travailleurs étrangers à Maurice publié dans le journal *Sunday Times* du 12 août 2007, a fait une demande pour être embauché à nouveau à Maurice deux semaines après son retour au pays natal. De plus, un nombre grandissant de travailleurs étrangers du Sri Lanka, du Bangladesh, de l'Inde et de la Chine choisissent de renouveler leur contrat avec la même compagnie.

5. pris note du mécanisme mis en place pour effectuer des tests sur les barres d'acier qui sont utilisées dans la construction à Maurice. A ce jour, toutes les barres d'acier, qu'elles soient de fabrication locale ou importées, sont soumises au test de conformité à la norme mauricienne, le MS : 10:1999 qui a été établie par le sous-comité sur le renforcement de l'acier (*Steel Reinforcement Sub-Committee*) du Comité sur les normes dans le secteur des bâtiments et de la construction (*Building and Construction Standards Committee*) du Bureau des normalisations (*Mauritius Standards Bureau*). La norme MS : 10 :1999 contrôle:

- (a) les échantillonnages et degrés de tolérance des diamètres nominaux des barres d'acier;
- (b) la superficie en coupe et la masse;
- (c) les caractéristiques mécaniques telles que la résistance au formage, la résistance à la traction, le rapport des contraintes extrêmes, l'allongement après rupture et l'allongement total sous la charge maximale y compris le test de redressement;
- (d) la composition chimique des nuances d'acier, basée sur la coulée et l'analyse du produit; et
- (e) les types de liaison et les propriétés de résistance à la fatigue.

Le Conseil a aussi pris note que le MSB revoit actuellement le MS : 1999 en se basant sur la dernière version du BS 4449 : 2005.

6. pris note de la participation de Spécial Olympique (Maurice) aux Jeux Olympiques Spéciaux mondiaux d'été qui se tiendront du 2 au 12 octobre 2007 à Shanghai en Chine.

Spécial Olympique (Maurice) a été mis sur pied en 1995 par feu M. Georges Tang, qui s'était beaucoup investi afin de promouvoir la cause des handicapés. L'objectif de cet organisme est de donner l'occasion aux adultes et enfants souffrant de handicaps mentaux de participer à des activités sportives comme un moyen de réhabilitation. Les Jeux mondiaux d'été sont organisés chaque quatre ans par Spécial Olympique International. Cette année, 10 athlètes ont été sélectionnés pour représenter les couleurs mauriciennes.

7. pris note des activités organisées par le ministère de la Sécurité sociale, de la Solidarité nationale, du Bien-être des Personnes âgées et des Institutions réformatrices pour marquer la Journée internationale des Nations unies pour les personnes âgées qui sera observée le 1^{er} octobre 2007. Les activités comprennent:
- (i) le lancement d'un club de centenaires;
 - (ii) l'ouverture d'une crèche à Piton; et
 - (iii) l'organisation d'une Foire Artisanale par les personnes âgées.

Les objectifs du club seront:

- (i) d'offrir une aide sociale et médicale appropriée aux centenaires;
- (ii) de s'assurer qu'ils sont traités avec amour, respect et dignité; et
- (iii) de les valoriser comme *role models*.

Le Conseil a également pris note qu'il y a 68 centenaires, dont 7 hommes et 61 femmes. La doyenne, Mme Marie Edith Andre, est âgée de 109 ans.

8. pris note que des règlements portant sur l'augmentation annuelle aux pensions contributives, aux pensions d'invalidité ainsi qu'à celles revenant à la famille d'une personne décédée seront promulgués afin de prévenir l'érosion du pouvoir d'achat de ces pensions. Ces règlements sont les suivantes:
- (a) *National Pensions (Increase in Pensions) Regulations 2007,*
 - (b) *National Pensions (Pension Points) (Amendment) Regulations 2007,*
 - (c) *National Pensions (Industrial Injuries) (Amendment) Regulations 2007,*
 - (d) *National Pensions (Amendment of Schedule) Regulations 2007.*
9. agréé que le ministère des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération signe avec le ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de la Croatie un protocole d'accord portant sur un cadre pour des réunions consultatives régulières entre les deux pays. Cela afin de promouvoir le développement de liens bilatéraux aux niveaux des ministères et des experts, ainsi que des échanges de vue sur des questions multilatérales d'intérêt commun.
10. pris note des retombées de la Conférence régionale sur l'alphabétisation qui s'est tenue du 10 au 12 septembre 2007 à Bamako au Mali. Les objectifs de la Conférence régionale africaine étaient, entre autres, de:
- (i) constituer une plateforme solide pour l'alphabétisation en Afrique dans le cadre de l'Initiative pour l'alphabétisation: savoir pour pouvoir (LIFE) et de la Décennie des Nations unies pour l'Alphabétisation;
 - (ii) bâtir une coalition ou des partenariats, incluant les gouvernements, les ONG, les opérateurs privés et les agences de développement pour des programmes performants au niveau national dans le cadre d'initiatives globales telles que les Objectifs du millénaire pour le développement et la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable; et
 - (iii) contribuer à la mise en œuvre accélérée du programme LIFE en Afrique.

20 septembre 2007

*Government Information Service
Prime Minister's Office
Port Louis*